

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 148 (2003)
Heft: 6-7

Vereinsnachrichten: SOG : Schweizerische Offiziersgesellschaft = SSO : Société suisse des officiers = SSU : Societa svizzera degli ufficiali

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

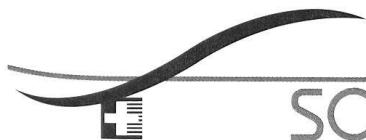
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOG
SCHWEIZERISCHE OFFIZIERGESELLSCHAFT

SSO
SOCIÉTÉ SUISSE DES OFFICIERS

SSU
SOCIETÀ SVIZZERA DEGLI UFFICIALI

LA PAGE DU COMITÉ CENTRAL

Assemblée des délégués de la Société suisse des officiers à Landquart

Feu vert à l'Armée XXI

Une semaine après le succès de la votation sur la Loi militaire, les délégués et les invités de la SSO se sont retrouvés au Plantahof à Landquart pour l'Assemblée ordinaire des délégués. Pour les trois orateurs, le président central de la SSO, le colonel EMG Ulrich Siegrist, la conseillère d'Etat Eveline Widmer-Schlupmf et pour le chef de l'Etat-major général Christophe Keckeis, le bon résultat de la votation signifie un engagement pour l'avenir.

Ulrich Siegrist rappelle que les grands changements ont toujours la vie dure lors des votations, que le bon résultat de la Loi militaire est donc frappant. La révision de la Loi militaire n'est pas un simple compromis, elle témoigne plutôt d'une cohérence et d'une logique surprenantes dans l'environnement helvétique. Le président central remercie les planificateurs de leur bon travail, le commandement de l'armée, qui a su garder le fil rouge dans la phase de turbulence de la procédure de consultation, les directeurs militaires cantonaux qui ont apporté des corrections et ont parfois rappelé aux planificateurs les conditions-cadres politiques de notre pays. Il remercie surtout les camarades et les organisations de milice qui ont lutté avec la SSO pour une modernisation de notre armée, une instruction améliorée, des structures plus transparentes et des conditions meilleures pour le personnel de milice.

Il est évident que la fusion des connaissances des états-majors de carrière avec celles

des états-majors de milice donnera le meilleur résultat pour notre pays. Le président central évoque les étapes du travail de la SSO jusqu'à sa prise de position dans le cadre de la procédure de consultation en été 2001: les interventions de la SSO auprès du Parlement ainsi que le fort engagement de la SSO durant la campagne de votation et son investissement financier.

Pour le président central qui donne quelques conseils au chef de l'Etat-major général, le travail plus difficile commence maintenant; la réforme de l'armée est l'équivalent d'une longue marche. La nouvelle architecture de l'armée est prête, mais les détails doivent encore être examinés à l'aune de leurs conséquences sur la disponibilité, sur les missions ainsi que sur les finances de l'armée. Il faut se mettre en route, la boussole à la main.

La critique ne manquera pas. Il y aura ceux qui mettront en doute les décisions politiques et l'orientation de la réforme;

il y en aura d'autres qui émettront des critiques mais qui suivront malgré tout le chemin tracé. Ce processus évoluera dans un environnement social hautement politique. C'est dans cet environnement qu'on doit trouver le soutien à l'armée. Cela vaut aussi pour le personnel de milice qui n'est pas politiquement indépendant. Le défi en matière de communication est nouveau pour les deux côtés. L'armée est en train d'abandonner son statut d'organisation statique, elle devient un ensemble qui apprend continuellement, dans un environnement politico-sécuritaire et social qui change chaque jour.

La SSO ne manquera pas d'intervenir dans ce processus, car elle est convaincue que, dans cette phase, il faut accompagner le commandement de l'armée. Citons les paroles du colonel EMG Siegrist: «Avec le Plan directeur d'Armée XXI, nous avons fait de grands pas en avant. Maintenant, il faut éviter de mettre en danger cet atout par une attitude de lâcheté et de laisser-faire pendant la



SOG
SCHWEIZERISCHE OFFIZIERGESELLSCHAFT

SSO
SOCIETE SUISSE DES OFFICIERS

SSU
SOCIETA SVIZZERA DEGLI UFFICIALI

phase qui va suivre. Ce n'est pas la bonne volonté, qui manque, mais il faut de la systématique quand il s'agit de poser des questions et d'écouter les réponses.»

Cette assemblée des délégués est aussi un jour de joie. Les jeunes cadres peuvent compter sur une bonne base pour leur travail. Ils sont habitués à se concentrer sur les buts à atteindre et à tenir compte des possibilités financières. La hiérarchie plus linéaire de la nouvelle armée valorise sensiblement la position des chefs de groupe et des commandants de bataillon; elle requiert davantage d'initiative, ce qui constitue une véritable chance pour les jeunes cadres qui peuvent en profiter aussi dans leur vie professionnelle.

Les expériences du canton des Grisons avec l'armée

Dans son exposé, la conseillère d'Etat Eveline Widmer-Schlumpf se déclare heureuse, non seulement à cause des très bons résultats de la votation, mais aussi parce que, ce jour-là, le canton des Grisons a voté en faveur d'une révision totale de sa Constitution. C'est un cadeau pour le 200^e anniversaire de son entrée dans la Confédération. La population des Grisons n'a pas besoin qu'on lui explique théoriquement la valeur de l'armée, car elle a en récemment fait l'expérience lors de plusieurs engagements subsidiaires, par exemple en Surselva en novembre 2002, le service à l'occasion du Forum de Davos en

janvier 2003 ou des championnats de ski à St.-Moritz. L'armée a apporté son soutien aux autorités civiles. La conseillère d'Etat se déclare convaincue que la Suisse ne peut pas maîtriser «toute seule» la vaste gamme de dangers et de menaces, qui deviennent toujours plus dynamiques, plus complexes et plus différenciés. Elle attend que l'Armée XXI soit mise en œuvre sans délai, afin qu'elle puisse contribuer à la sécurité intérieure et à la stabilité de notre environnement politico-sécuritaire.

Les attentes du chef de l'Etat-major général

Le commandant de corps Christophe Keckeis fait l'éloge de la SSO pour sa participation constructive et ses interventions en faveur du principe de milice. Il apprécie l'idée de créer un état-major de milice composé d'officiers et de sous-officiers ayant la mission d'accompagner la mise en œuvre et l'évolution d'Armée XXI, de veiller à sa compatibilité avec le principe de milice. Le chef de l'Etat-major général compte sur les officiers et il attend qu'ils soient capables:

■ **d'être flexibles.**— A l'avenir, les commandants ne seront plus à la tête d'une formation d'une certaine arme, mais d'une *Task Force* composée de troupes de différentes armes, en fonction de la mission à remplir (composition modulaire).

■ **de s'identifier avec le Plan directeur.**— Ils doivent le mettre en pratique et faire de

leur mieux avec les moyens à disposition.

■ **de poursuivre le même but.**— Les officiers de carrière et les officiers de milice doivent travailler ensemble pour atteindre le même but: une armée suisse crédible et convaincante à la hauteur de ses missions.

■ **de s'adapter à des conditions-cadre changeantes.**

■ **d'établir les priorités lors des différents engagements.**— Pour qu'ils y parviennent, la meilleure instruction possible sera prévue.

Les affaires statutaires de la Société suisse des officiers

Outre les affaires annuelles ordinaires, les délégués de la SSO ont approuvé trois modifications des statuts, qui contribueront à renforcer la SSO pour le travail et les défis de l'avenir. Le col EMG Ulrich Siegrist a été réélu à la présidence pour une ultérieure période d'un an. Le lt-col EMG Robert Riedo de la Société fribourgeoise des officiers entre au comité central.